

# PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS CŒUR D'HÉRAULT

Projet porté par le Pays cœur d'Hérault depuis 2016 :

- Superficie : 1 300 km<sup>2</sup>
- Nombre de communes : 7
- Nombre d'habitants : 81 000 (60 hab/km<sup>2</sup>)



## Présentation PAT

Fort d'actions menées dans le domaine alimentaire depuis 2010, le Pays cœur d'Hérault a fait de l'alimentation un axe de développement intégré et transversal en regroupant dès 2015 les enjeux de santé et de développement économique au sein d'un PAT. Dès lors, la mise en place d'un portail de valorisation des circuits courts, la structuration de filières, des ateliers santé et nutrition ou encore des études ciblées sur le foncier et l'approvisionnement s'inscrivent dans un cadre reconnu et validé à l'échelle du territoire.

Le PAT entre dans une nouvelle phase en 2019 lorsque l'association du Conseil de Développement se saisit des enjeux alimentaires et organise avec le Pays les États généraux de l'alimentation et de l'agriculture durables (EGAAD). Ce dispositif de pilotage innovant a fait intervenir sur plusieurs mois une pluralité d'acteurs (citoyens, professionnels, élus, étudiants et chercheurs, associatifs...) pour questionner les problématiques alimentaires du territoire au prisme des préoccupations et de l'expertise de chaque groupe. Sur la base de ce projet, volontiers présenté comme « 3D » (démocratique, décloisonné, durable), le Pays et ses partenaires sont lauréats en 2020 de l'appel à projet national du PNA, permettant ainsi le financement de l'animation du PAT.



## Caractéristiques du territoire PAT

Regroupement de trois EPCI, le Pays Cœur d'Hérault, partiellement sous influence urbaine, s'étend des garrigues montpelliéraines aux contreforts du Larzac. Il est traversé par deux autoroutes gratuites desservant Béziers, Montpellier et Millau. Le territoire présente une relative diversité de paysages et d'orientations agricoles mais néanmoins largement dominé par la vigne au sud (plusieurs appellations) et l'élevage extensif sur les reliefs au nord.

## Structure de gouvernance du PAT

Le portage du PAT est l'objet d'une pratique innovante permettant d'intégrer la société civile à la gouvernance. Les EGAAD ont constitué une occasion de tester et conforter ce fonctionnement : dès la première phase, celle de l'étude de l'offre et de la demande alimentaire, trois moments de concertation publics ont eu lieu pour recueillir les attentes citoyennes, en complément d'un recensement de l'offre réalisé à l'occasion de projets tuteurés étudiants. Par la suite ont été organisés une série d'ateliers interactifs à destination de groupes de pairs représentatifs de l'écosystème d'acteurs afin de faire émerger les différents points de vue avant l'organisation d'un rendez-vous final sous forme d'ateliers de production et d'un forum. C'est lors de cet événement qu'ont été définies les grandes orientations du PAT et leur déclinaison en terme d'actions. Le futur comité de pilotage est envisagé comme le prolongement de cette gouvernance partagée et est décrit comme tel dans les documents d'orientation.

territorial durable envisagé se veut démocratique, décloisonné et durable. La démocratie s'opère par la méthode de gouvernance précédemment décrite. Le décloisonnement se traduit par une concertation accrue avec les collectivités voisines (Grand Pic St-Loup, PNR Haut-Languedoc, Pays Haut-Languedoc et Vignobles, Montpellier Métropole...) et la coopération dans certains projets. La durabilité tient à la nature du programme d'action qui sera réalisé à partir des besoins mis en lumière lors des EGAAD, notamment lors de la phase d'ateliers dont les résultats sont accessibles [en ligne](#))



Concertation citoyenne EGAAD © Sophie Giraud – CoDev

### Exemples d'actions réalisées ou programmées

Plusieurs actions ont été réalisées dans les domaines :

- ✓ De l'aménagement du territoire (étude sur le potentiel agronomique des sols et études de la consommation d'espace, recensement des friches agricoles)
- ✓ De l'économie (création d'un portail « manger local et de saison », mise en relation des agriculteurs avec de potentiels débouchés, formation du personnel de la restauration collective - de la sensibilisation du grand public (campagne d'affichage, réalisation de vidéos...)
- ✓ De la santé en lien avec le CLS (mise en place de formations et d'accompagnement méthodologique (alimentation, activité physique, allaitement, éducation au goût...), mise en place d'ateliers dans les crèches auprès des enfants et des parents, réalisation d'enquêtes sur la collation matinale et sur l'aide alimentaire, animation d'un groupe de travail « Nutrition du jeune enfant », création d'une plateforme en ligne « Nutrition du jeune enfant et alimentation solidaire »

### Principaux partenaires techniques

- EPC)
- Conseil de développement
- ARS
- IRSTEA, INRA
- Civam Bio, 1+bio, Pic'Assiette
- Croix-Rouge
- MIN, SICA Caroux, abattoir

### Principaux dispositifs en lien avec le PAT

En sa qualité de territoire de projet, le Pays est en mesure de créer des ponts entre les différents dispositifs d'animation territoriale qu'il conduit. Le CLS fait l'objet d'un financement de l'ARS qui a permis de mettre en place des actions nutrition/ santé. L'intervention dans l'évolution du SCoT permettra d'y intégrer l'enjeu du foncier agricole.

### Principaux partenaires financiers

ARS – DRAAF – Europe avec le programme LEADER 2021-2027



Contact PAT : Thierry Laniesse, directeur du Pays ([thierry.laniesse@coeur-herault.fr](mailto:thierry.laniesse@coeur-herault.fr))

Source : <https://www.coeur-herault.fr/amenagement/actualites/le-coeur-dherault-laureat-2020-sur-l'alimentation>